



Animal blessé par un employé communal

Par **vegeta**, le **08/09/2008** à **22:56**

bonjour,

Mon chien était sur ma propriété, le terrain qui longe ma haie est communal.

un employé communal est venu tondre ce terrain, il a longé ma haie et a blessé la patte de mon chien.

la commune est-elle responsable de cet accident? et pourquoi?

merci vos réponses.